



Extrait de :
Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014

Accéder à cette publication :
http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2014-fr

Éditorial

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Éditorial », dans *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014*, Éditions OCDE.

http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2014-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Éditorial

Des emplois plus nombreux et de meilleure qualité sont nécessaires pour que la reprise économique profite à tous

Des emplois plus nombreux et de meilleure qualité : la clé de la baisse du chômage et de l'amélioration du bien-être

Malgré de récentes améliorations, les progrès supplémentaires à accomplir pour améliorer la situation du marché du travail restent en grande partie dépendants d'une reprise économique plus large et soutenue. Même si le chômage a reculé à la faveur du redémarrage des créations d'emplois, d'importants écarts subsistent dans de nombreux pays en termes d'emploi, les personnes qui travaillent comme les chômeurs restant profondément marqués par la crise. Les coûts personnels, économiques et sociaux très lourds supportés par les chômeurs pourraient perdurer, plus particulièrement pour ceux qui ont subi une période de chômage prolongée, qui sont confrontés à une dévalorisation de leurs compétences et un risque d'exclusion du marché du travail. Parmi les personnes qui ont conservé leur emploi, un nombre croissant de travailleurs et leurs familles rencontrent des difficultés économiques liées à la baisse du pouvoir d'achat tiré de leurs revenus d'activité. La crise a également aggravé le problème de longue date de la qualité des emplois dans les pays avancés comme dans les pays émergents.

Ce double effet de la crise, sur les chômeurs et sur les actifs occupés, souligne à quel point il est nécessaire de soutenir la création d'emplois non seulement plus nombreux mais aussi de meilleure qualité – une tâche qui constitue aujourd'hui un défi crucial pour de nombreux pays à travers le monde. Pour relever ce défi, un large éventail de mesures seront nécessaires, allant des politiques macroéconomiques viables de soutien à la reprise aux réformes visant à stimuler la concurrence et la productivité sur les marchés de biens et de services, à favoriser la mobilité des travailleurs pour qu'ils se dirigent vers des emplois plus productifs et plus gratifiants, à soutenir le revenu des travailleurs à bas salaire et à renforcer la formation et la reconversion professionnelle des travailleurs.

La lutte contre le chômage élevé et persistant reste une priorité

Le chômage a enfin amorcé un recul dans de nombreux pays. Après trois ans de quasi-stagnation, le taux de chômage harmonisé de l'OCDE est tombé à 7.3 % en juin 2014, contre 8.5 % en octobre 2009, niveau le plus haut jamais atteint depuis la guerre, mais il reste encore largement supérieur à celui enregistré avant la crise. Près de 45 millions de personnes sont aujourd'hui sans emploi dans la zone OCDE, soit 11.9 millions de plus qu'avant la crise. La situation est toutefois très contrastée d'un pays à l'autre. Aux États-Unis, le chômage a chuté pour s'établir à 6.2 % en juillet 2014 ; au Japon, il est orienté

à la baisse depuis le milieu de l'année 2009 et il s'élevait à 3.7 % en juin 2014 ; dans la zone euro, des écarts importants subsistent mais le taux de chômage de l'ensemble de la zone a diminué pour atteindre 11.5 %, à la faveur d'une modération récente y compris dans certains des pays les plus durement touchés. Selon les dernières prévisions économiques établies par l'OCDE en mai 2014, le chômage devrait continuer de reculer dans la zone OCDE, mais il restera largement au-dessus du niveau observé avant la crise jusqu'à la fin de l'année 2014 et tout au long de 2015.

Le chômage de longue durée a probablement déjà atteint son niveau le plus haut dans la plupart des pays, mais il reste une source de préoccupation majeure. Dans la zone OCDE, 16.3 millions de personnes – soit plus d'un chômeur sur trois – étaient sans emploi depuis 12 mois ou plus au premier trimestre 2014, ce qui représente une progression de 85 % depuis 2007. Dans les pays qui ont été le plus durement touchés par ce phénomène, il apparaît de plus en plus que ce qui était à l'origine une poussée conjoncturelle du chômage est en partie devenue structurelle et donc plus difficile à inverser pendant la période de reprise économique. C'est pourquoi la priorité continue d'être donnée aux mesures visant à faire baisser le chômage lorsqu'il reste élevé, ainsi qu'à faire reculer le chômage de longue durée.

Les ajustements de salaire ont aidé le marché du travail à affronter la crise mais ils ne peuvent, à eux seuls, lui permettre de se rétablir complètement

Les ajustements de salaire ont largement contribué à ce que le marché du travail puisse faire face aux ralentissements conjoncturels marqués de l'activité économique, en limitant les pertes d'emplois pendant la récession et en soutenant la croissance de l'emploi pendant la reprise. Le ralentissement de la croissance des salaires réels a été particulièrement marqué dans la zone euro, avec une contraction du taux annuel de croissance moyen de 2.1 % au début de la crise à -0.1 % depuis 2009 ; néanmoins, des tendances comparables ont aussi été observées aux États-Unis et au Japon. Ces ajustements de salaire ont contribué à soutenir la compétitivité externe, particulièrement dans certains pays de la zone euro. Ainsi, après la mise en place de l'euro, les coûts de main-d'œuvre ont augmenté beaucoup plus vite que la productivité du travail dans plusieurs pays européens, parmi lesquels la Grèce, le Portugal, l'Irlande et l'Espagne, notamment par comparaison avec l'Allemagne. Cet écart s'est résorbé en partie pendant la crise.

Toutefois, la stagnation ou la baisse des rémunérations réelles peuvent avoir des répercussions importantes sur le revenu des ménages, accentuant ainsi les difficultés économiques, particulièrement pour les ménages les plus démunis. La présente édition des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* montre qu'en moyenne dans un certain nombre de pays de l'OCDE, la moitié des travailleurs ont vu la valeur réelle de leurs revenus chuter en 2010. Dans un tiers des cas, ce phénomène était lié à une progression des revenus inférieure à l'inflation ; pour les deux tiers restants, il était provoqué par une baisse des revenus nominaux, pas nécessairement causée par des baisses de salaire mais plus vraisemblablement par une diminution de la rémunération des heures supplémentaires et des primes.

De nouveaux ajustements à la baisse des salaires dans les pays les plus durement touchés risquent de se révéler contre-productifs : notamment dans un contexte d'inflation proche de zéro, ils pourraient être difficiles à opérer ou avoir une efficacité limitée en matière de création d'emplois, tout en accentuant le risque de pauvreté et en pesant sur la demande globale. C'est pourquoi d'autres mesures s'imposent. Les politiques macroéconomiques ont encore un rôle clé à jouer mais elles doivent être complétées par des réformes structurelles afin de stimuler la productivité et la croissance potentielle.

Il est indispensable de dynamiser la concurrence sur le marché des produits et de renforcer les politiques de l'emploi afin d'encourager la mobilité et l'inclusivité

Selon les *Perspectives de l'emploi*, la modération importante des salaires observée dans de nombreux pays pendant la crise ne s'est pas entièrement traduite par une modération des prix qui aurait permis de promouvoir la compétitivité et de renforcer la croissance de la production et de l'emploi. Cela tient en partie aux efforts nécessaires déployés par de nombreuses entreprises en difficulté afin de renouer avec la rentabilité. Mais cette situation pourrait aussi refléter l'absence de concurrence sur les marchés de biens et de services. Il pourrait donc être utile d'engager de nouvelles réformes structurelles afin de favoriser une véritable concurrence sur les marchés de produits et de veiller à ce que les effets bénéfiques des réformes du marché du travail puissent se matérialiser pleinement. Une telle stratégie pourrait renforcer la productivité et la croissance potentielle de la production, et dynamiser la création d'emplois.

Il doit également être plus facile pour les travailleurs de passer d'un secteur à l'autre ou d'une entreprise à l'autre. À mesure que l'économie se redresse, une grande partie des nouveaux emplois pourraient être créés dans des entreprises et des secteurs différents, et exiger des compétences différentes de celles requises dans les emplois perdus. Les programmes conçus pour favoriser la mobilité des travailleurs et fournir des formations et une expérience professionnelle favorisent la création d'emplois. En dépit de fortes tensions sur les finances publiques dans de nombreux pays, il est crucial de garantir le financement de ces programmes afin de veiller à ce que la reprise de l'économie se traduise par une reprise de l'emploi, indispensable pour réduire à la fois les inégalités de revenu et la pauvreté.

Il est également essentiel de combler les écarts entre les travailleurs permanents et les travailleurs temporaires en termes de protection de l'emploi. La crise a montré que plus ces écarts sont marqués, plus les conséquences d'un ralentissement de l'activité en termes de pertes d'emploi sont importantes, notamment pour les emplois « atypiques » et précaires. Ils ont aussi un effet négatif sur les perspectives professionnelles de nombreux travailleurs qui occupent ces emplois. Comme le montrent les *Perspectives de l'emploi*, le travail temporaire et les autres formes d'emplois atypiques ne sont pas un tremplin systématique vers un emploi permanent : en Europe par exemple, moins de la moitié des travailleurs temporaires au cours d'une année donnée étaient titulaires d'un contrat à durée indéterminée à temps plein trois ans plus tard ; et dans plusieurs pays, comme la Corée, les personnes qui occupent un emploi temporaire ou atypique sont beaucoup plus susceptibles de glisser vers l'inactivité. Ces travailleurs ont aussi moins de chances de bénéficier d'une formation susceptible d'améliorer leurs perspectives d'emploi. L'écart en termes de protection est encore plus prononcé dans les économies émergentes où les travailleurs du secteur informel sont, dans une large mesure, exclus des dispositions relatives à la protection de l'emploi et à la protection sociale. C'est pourquoi les pouvoirs publics doivent prendre les mesures nécessaires pour éviter qu'un écart trop important se creuse entre les travailleurs permanents et les travailleurs atypiques en termes de protection de l'emploi, afin de lutter contre la segmentation du marché du travail et de promouvoir l'investissement dans le capital humain.

Il est encourageant de constater qu'un certain nombre de pays, souvent incités par la crise, ont engagé récemment de vastes réformes dans ce domaine. Ces réformes visent à combler l'écart entre les contrats de travail permanents et atypiques, à préciser les

conditions d'embauche et de licenciement des travailleurs dans le cadre de différents contrats et, parfois, à lutter contre le recours abusif aux contrats temporaires. Dans un certain nombre d'économies émergentes, des efforts ont également été déployés pour renforcer la protection sociale pour tous les travailleurs. Étant donné qu'il faut du temps pour que ces réformes portent leurs fruits, les pays doivent maintenir le cap, tout en évaluant les effets de ces réformes et, le cas échéant, en procédant aux ajustements nécessaires pour renforcer leur efficacité au regard de l'amélioration de la situation sur le marché du travail.

Certains moyens d'action, comme le salaire minimum, la fiscalité progressive et les prestations liées à l'exercice d'un emploi, peuvent contribuer à répartir plus équitablement le coût de l'ajustement économique

Les pouvoirs publics doivent intervenir non seulement sur l'ampleur de l'ajustement des salaires mais aussi sur sa distribution. Les travailleurs peu rémunérés et leurs familles sont les plus exposés au risque de graves difficultés économiques causées par la baisse du pouvoir d'achat associé à leur salaire, mais ce sont aussi eux qui ont le plus à gagner des mesures conçues pour garantir un partage équitable des coûts à court terme de l'ajustement économique.

Le salaire minimum obligatoire désormais en place – ou en cours d'instauration – dans 26 pays de l'OCDE et dans plusieurs économies émergentes peut apporter un soutien aux salaires des travailleurs peu rémunérés. Les données donnent à penser que, s'il est fixé à un niveau adéquat, le salaire minimum n'a que des effets négatifs minimes sur l'emploi. Pour établir un salaire minimum judicieux, il convient de tenir compte des disparités régionales sur le plan du revenu moyen ainsi que des différences d'expérience et de productivité selon l'âge ; de veiller à ce que le niveau et l'ajustement du salaire minimum soient déterminés par des commissions indépendantes ; et de réduire les cotisations de sécurité sociale de manière à diminuer les coûts salariaux indirects associés au salaire minimum.

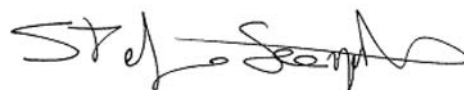
Une imposition plus progressive des revenus peut aussi aider à ce que ceux qui s'en sortent le mieux dans l'économie contribuent à juste proportion à l'effort fiscal. Plus l'inégalité de la distribution des revenus d'activité (et des autres types de revenus) s'accroît, plus il est indispensable d'examiner attentivement les effets redistributifs des exonérations fiscales partielles et totales. Par ailleurs, plusieurs pays de l'OCDE ont récemment mis en place ou étendu leurs régimes de prestations liées à l'exercice d'un emploi afin de venir en aide aux travailleurs à bas salaire et de réduire les inégalités de revenu au niveau des ménages.

Établir un programme d'action en vue de favoriser des emplois plus productifs et plus gratifiants

Pour l'avenir, il faudrait accorder plus d'attention non seulement au volume d'offres d'emploi et aux catégories de travailleurs concernées, mais aussi à la qualité de ces emplois et à leur contribution au bien-être. Après tout, la plupart des individus consacrent la majeure partie de leur temps au travail et travaillent pendant une grande partie de leur vie. La qualité des emplois recouvre diverses dimensions importantes au regard du bien-être, notamment : le niveau des revenus d'activité et leur distribution ; le risque de perte d'emploi et ses conséquences en termes de perte de revenu ; et les ressources dont disposent les travailleurs pour répondre aux exigences de leur emploi. Pour faire face aux

retombées de la crise, les pouvoirs publics doivent donc prendre des mesures pour instaurer les conditions nécessaires à la croissance de l'emploi et améliorer l'accès à des emplois productifs et gratifiants.

Selon les conclusions préliminaires des *Perspectives de l'emploi*, on ne relève, dans les pays, que peu de signes d'un arbitrage entre la quantité d'emplois et leur qualité, ce qui est un point positif. Les responsables de l'action publique n'ont donc pas à privilégier l'un au détriment de l'autre. Pour autant, ils doivent adopter une série de mesures cohérentes – mécanismes de fixation des salaires, législation sur la protection de l'emploi, régimes de protection sociale et exigences en matière de santé et de sécurité au travail – qui favorisent à la fois les créations d'emplois et l'amélioration de leur qualité. À long terme, la capacité des pays à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité dépendra aussi, dans une large mesure, de leur aptitude à doter les individus des compétences dont ils ont besoin et à veiller à ce qu'ils puissent adapter et développer ces compétences pour pouvoir faire face à la mutation rapide du marché du travail.



Stefano Scarpetta,
Directeur de la Direction de l'emploi,
du travail et des affaires sociales de l'OCDE